



11194*04
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
Formulaire obligatoire
Décret n° 55-1350 du 14/10/1955, art. 39



N° 3233-SD
(01-2017)
@internet-DGFIP

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de la demande 2311111111
Déposée le 22 FEB 2023
Références du dossier 1116

Demande de renseignements pour la période à compter du 1^{er} janvier 1956

à souscrire en DEUX exemplaires auprès du service de publicité foncière du lieu de situation des biens pour lesquels les renseignements sont demandés.
(voir la notice n° 3241-NOT-SD d'aide au remplissage des demandes de renseignements hypothécaires et d'information sur les tarifs).

Service de publicité foncière :

SPF TOULON

IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Identité ¹ : SELARL IMAVOCATS Maître Sophie MARCHESE Avocat
Adresse : 23 Rue Peiresc
83 000 TOULON
SP+KE 17/0080
Courriel ² : execution@imavocats.fr
Téléphone : 04.94.18.98.98
À TOULON, le 17 / 02 / 2023
Signature (obligatoire) :

IMAVOCATS
Société d'Avocat
23 rue Peiresc
83000 TOULON
Tel : 04.94.18.98

IDENTIFICATION DES PERSONNES (toute erreur ou imprécision engage la responsabilité de l'Etat - art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié).
Si le nombre de personnes est supérieur à trois, utiliser la feuille de suite.

N°	Personnes physiques :	Nom (en majuscules)	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil ¹	Date et lieu de naissance
	Personnes morales :	Dénomination (en majuscules)	Siège social ³	N° SIREN
1				
2				
3				

DESIGNATION DES IMMEUBLES (toute erreur engage la responsabilité de l'Etat - art. 8 et 9 du décret du 04/01/1955 modifié).
Si le nombre d'immeubles est supérieur à cinq, utiliser la feuille de suite.

N°	Commune (en majuscules) (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	Numéro de division volumétrique	Numéro de lot de copropriété
1	TOULON (Var) Rue d'Alger	CN 445		21
2				
3				
4				
5				

PÉRIODE DE DÉLIVRANCE

CAS GÉNÉRAL

Période allant du 1^{er} janvier 1956⁴ à la date de mise à jour du fichier au jour de réception de la demande, pour les demandes portant uniquement sur des personnes, ou à la date de réception de la demande pour tout autre type de demande.

CAS PARTICULIER

Vous souhaitez une période différente du cas général, veuillez préciser :

- le point de départ (date postérieure au 1^{er} janvier 1956) : ____ / ____ / ____
- le point d'arrivée, au plus tard le ____ / ____ / ____

Pour une demande portant uniquement sur des immeubles, souhaitez-vous limiter la délivrance à l'information concernant le dernier propriétaire connu ? (si oui, cochez la case)

⁴ Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules) ² L'indication du courriel autorise l'administration à vous répondre par courriel.

³ Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts ¹ ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant uniquement sur les immeubles

COÛT ET FACTURATION (voir notice n° 3241-NDP-SD)			
	Nombre de personnes ou d'immeubles	Tarif	Total
Tarif des demandes portant sur des personnes ou sur des immeubles	1	x 12 € =	12 €
Tarifs des demandes portant à la fois sur des personnes et des immeubles		12 €	€
- nombre de personnes au-delà de 3 :		x 5 € =	€
- nombre d'immeubles au-delà de 5 :		x 2 € =	€
Frais d'expédition (2 € ; 0 € si envoi par courriel) :			€
		TOTAL =	12 €

MODE DE PAIEMENT

chèque à l'ordre du Trésor public
 virement
 numéraire (pour un total inférieur à 300 €)

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Le dépôt de la présente demande est refusé pour le (ou les) motif(s) suivant(s) :

insuffisance de la désignation des personnes et/ou des immeubles
 défaut ou insuffisance de provision
 demande non signée et/ou non datée
 autre :

Le _____ / _____ / _____

*Le comptable des finances publiques,
Chef du service de publicité foncière*

Feuille de suite n°

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Référence du dossier :	N° de la demande :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (suite)

Identité ¹ **SELARL IMAVOCATS Maître Sophie MARCHESE Avocat**

Adresse : **23 Rue Peirasc**
83 000 TOULON
SP+KE 17/0080

IDENTIFICATION DES PERSONNES (suite)
(Compte erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'Etat - art. 9 du décret du 09/01/1955 modifié)

N°	Personnes physiques : Personnes morales :	Nom (en majuscules) Dénomination (en majuscules)	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil Siège social ²	Date et lieu de naissance N° SIREN

DESIGNATION DES IMMEUBLES (suite)
(Compte erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'Etat - art. 84 et 9 du décret du 09/01/1955 modifié)

N°	Commune (en majuscules) (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	Numéro de division volumétrique	Numéro de lot de copropriété

¹ Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules)
² Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
TOULON 2
171 AVENUE DE VERT COTEAU
83071 TOULON CEDEX
Téléphone : 0494039527
Mél. : spf.toulon2@dgfip.finances.gouv.fr**

**Maître CABINET IMAVOCATS
23 RUE PEIRESC
BP 80401
83055 TOULON CEDEX**

Vous trouverez dans la présente transmission :

- > Le récapitulatif des désignations des immeubles et des personnes requises ainsi que celles connues de Fidji pour la délivrance des formalités suivi d'un sommaire des formalités publiées et reportées.
- > La réponse à votre demande de renseignements.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N°

8304P04 2023H2475

PERIODE DE CERTIFICATION : du 01/01/1973 au 22/02/2023

IMMEUBLES RETENUS POUR ETABLIR L'ETAT REPONSE

Code	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
137	TOULON	CN 445		(A)
				21 (A)

(A) Délivrance des formalités liées à l'assise de la copropriété

FORMALITES PUBLIEES

N° d'ordre : 1	date de dépôt : 01/03/2006	références d'enlissement : 8304P03 2006V1028	Date de l'acte : 28/02/2006
	nature de l'acte : RENOUVELLEMENT 96V1711 de la formalité initiale du 03/05/1996 Sages : 8304P03 Vol 1996V N° 1711		
N° d'ordre : 2	date de dépôt : 27/01/2016	références d'enlissement : 8304P03 2016V355	Date de l'acte : 19/01/2016
	nature de l'acte : RENOUVELLEMENT 1996 V 1711 de la formalité initiale du 03/05/1996 Sages : 8304P03 Vol 1996V N° 1711		
N° d'ordre : 3	date de dépôt : 29/10/2021	références d'enlissement : 8304P04 2021V7766	Date de l'acte : 26/10/2021
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE		

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
TOULON 2**

**Demande de renseignements n° 8304P04 2023H2475 (26)
déposée le 22/02/2023, par Maître CABINET IMAVOCATS**

Réf. dossier : HFRE TOULON CN 445 LOT 21

CERTIFICAT

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document(*) qui contient les éléments suivants:

- Pour la période de publication du 01/01/1973 au 19/10/2022 (date de mise à jour fichier)
[x] Il n'existe au fichier immobilier non informatisé que les seules formalités figurant sur les 6 faces de copies ci-jointes,

[x] Il n'existe que les 3 formalités indiquées dans l'état réponse ci-joint,
- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande :
du 20/10/2022 au 22/02/2023 (date de dépôt de la demande)
[x] Il n'existe aucune formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

A TOULON 2, le 23/02/2023
Pour le Service de la Publicité Foncière,
Le comptable des finances publiques,
Francoise PETITPE

(*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

Les dispositions des articles 38 à 43 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement, un droit d'accès et un droit de rectification.

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1973 AU 19/10/2022

N° d'ordre : 1	Date de dépôt : 01/03/2006	Référence d'enlissement : 8304P03 2006V1028	Date de l'acte : 28/02/2006
	Nature de l'acte : RENOUVELLEMENT 96V1711 de la formalité initiale du 03/05/1996 Sages : 8304P03 Vol 1996V N° 1711		
	Rédacteur : ME PERALDI M.P. / TOULON		
	Domicile élu : A TOULON AU CABINET DE Me PERALDI		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P03 2006V1028 : Hypothèque judiciaire

Créanciers					
Numéro	Désignation des personnes				Date de Naissance ou N° d'identité
	DIFFUSION INDUSTRIELLE NOUVELLE				
Débiteurs					
Numéro	Désignation des personnes				Date de Naissance ou N° d'identité
1	xxx				xxx
Immeubles					
Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		TOULON	CN 445		21

Date extrême d'effet : 28/02/2016

Complément : Principal pour sureté : 16308, 13francs et Accessoires : 2500 francs. Renouvellement de l'inscription prise le 03/05/1996 vol 96 V 1711. En vertu d'un arrêt de la cour d'appel d'Aix en Provence en date du 20/03/1990.

N° d'ordre : 2	Date de dépôt : 27/01/2016	Référence d'enlissement : 8304P03 2016V355	Date de l'acte : 19/01/2016
	Nature de l'acte : RENOUVELLEMENT 1996 V 1711 de la formalité initiale du 03/05/1996 Sages : 8304P03 Vol 1996V N° 1711		
	Rédacteur : M SEREDNICKI / CALAIS CEDEX		
	Domicile élu : CALAIS CEDEX en l'étude		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P03 2016V355 : HYPOTHEQUE JUDICIAIRE renouvelée

Créanciers		
Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
	COMPAGNIE GENERALE DE CREDIT AUX PARTICULIERS CREDIPAR	

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1973 AU 19/10/2022

Disposition n° 1 de la formalité 8304P03 2016V355 : *HYPOTHEQUE JUDICIAIRE renouvelée*

Numéros personnes 1 Propriétaire Immeuble / Contre xx				Date de Naissance ou N° d'identité
Immeubles				xxx
Prop. Imm/Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume
		TOULON	CN 445	
				Lot
				21

Complément : Sur ses parts et portions. Renouvellement de l'hypothèque judiciaire prise le 03/05/1996 vol 96 V n° 1711 elle-même renouvelée le 01/03/2006 vol 2006 V n° 1028. En vertu d'un Arrêt de la Cour d' Appel d'AIX EN PROVENCE en date du 20/03/1990. La société COMPAGNIE GENERALE DE CREDIT AUX PARTICULIERS "CREDIPAR" venant aux droits de la société BANQUE DIFFUSION INDUSTRIELLE NOUVELLE "DIN". Créance garantie pour sureté de 18 808,13 francs.

N° d'ordre : 3	Date de dépôt : 29/10/2021	Référence d'enlissement : 8304P04 2021V7766	Date de l'acte : 26/10/2021
	Nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE		
	Rédacteur : ADM SIP TOULON / TOULON		
	Domicile élu : TOULON au SIP		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2021V7766 :

Créanciers				
Numéro	Désignation des personnes			Date de Naissance ou N° d'identité
	TRESOR PUBLIC			
Propriétaire Immeuble / Contre				
Numéro	Désignation des personnes			Date de Naissance ou N° d'identité
1	xxx			03/08/1930
2				
Immeubles x				
Prop. Imm/Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume
		TOULON	CN 445	
				Lot
				21

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1973 AU 19/10/2022

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2021V7766 :

Montant Principal : 8.245,00 EUR
Date extrême d'effet : 26/10/2031

Complément : Contre la succession.

Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 10 pages y compris le certificat.


CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

 N° de la demande : 2023 F 2497
 Déposée le :
 Références du dossier : 24/10/2023

2023 564

Demande de renseignements pour la période à compter du 1^{er} janvier 1956

à souscrire en **DEUX** exemplaires auprès du service de publicité foncière du lieu de situation des biens pour lesquels les renseignements sont demandés.
(voir la notice n° 3241-NOT-SD d'aide au remplissage des demandes de renseignements hypothécaires et d'information sur les tarifs).

Service de publicité foncière :

TOULON 2 - SUR PUBLICATION DU COMMANDEMENT
IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

 Identité ¹ : Maître Avocat associé de la SELARL IMAVOCATS
 Adresse : 23 Rue Peiresc
83 000 TOULON
SP 17/0080- 1
IM.AVOCATS
Société d'Avocats
23 rue Peiresc
83000 TOULON
 Courriel ² : execution@imavocats.fr Tél : 04.94.18.98.98
 Téléphone : 04.94.18.98.98
 À TOULON, le 24 / 10 / 2023
 Signature (obligatoire) :

IDENTIFICATION DES PERSONNES (toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'État – art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié).
 Si le nombre de personnes est supérieur à trois, utiliser la feuille de suite.

N°	Personnes physiques :	Nom (en majuscules)	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil	Date et lieu de naissance
	Personnes morales :	Dénomination (en majuscules)	Siège social ³	N° SIREN
1				
2				
3				

DESIGNATION DES IMMEUBLES (toute erreur dégage la responsabilité de l'État – art. 8-1 et 9 du décret du 04/01/1955 modifié).
 Si le nombre d'immeubles est supérieur à cinq, utiliser la feuille de suite.

N°	Commune (en majuscules) (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	Numéro de division volumétrique	Numéro de lot de copropriété
1	TOULON (83 000) 9 Rue d'Alger	CN 445		21
2				
3				
4				
5				

PÉRIODE DE DÉLIVRANCE
CAS GÉNÉRAL

 Période allant du 1^{er} janvier 1956⁴ à la date de mise à jour du fichier au jour de réception de la demande, pour les demandes portant uniquement sur des personnes, ou à la date de réception de la demande pour tout autre type de demande.

CAS PARTICULIER

 Vous souhaitez une période différente du cas général, veuillez préciser :
 - le point de départ (date postérieure au 1^{er} janvier 1956) : ____ / ____ / ____
 - le point d'arrivée, au plus tard le ____ / ____ / ____

Pour une demande portant uniquement sur des immeubles, souhaitez-vous limiter la délivrance à l'information concernant le dernier propriétaire connu ? (si oui, cochez la case)

¹ Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules). ² L'indication du courriel autorise l'administration à vous répondre par courriel.
³ Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts. ⁴ ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant uniquement sur les immeubles.

COÛT ET FACTURATION (voir notice n° 3241-NOT-SD)			
	Nombre de personnes ou d'immeubles	Tarif	Total
Tarif des demandes portant sur des personnes ou sur des immeubles	1	x 12 € =	12 €
Tarifs des demandes portant à la fois sur des personnes et des immeubles		12 €	€
- nombre de personnes au-delà de 3 :		x 5 € =	+ €
- nombre d'immeubles au-delà de 5 :		x 2 € =	+ €
Frais d'expédition (2 € ; 0 € si envoi par courriel) :			+ €
		TOTAL =	12 €

MODE DE PAIEMENT

chèque à l'ordre du Trésor public
 virement
 numéraire (pour un total inférieur à 300 €)

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Le dépôt de la présente demande est refusé pour le (ou les) motif(s) suivant(s) :

insuffisance de la désignation des personnes et/ou des immeubles
 défaut ou insuffisance de provision
 demande non signée et/ou non datée
 autre :

Le ____ / ____ / ____

*Le comptable des finances publiques,
Chef du service de publicité foncière*

Feuille de suite n°

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Référence du dossier :

N° de la demande :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (suite)

Identité ¹ Maître Avocat associé de la SELARL IMAVOCATS

Adresse : 23 Rue Peiresc

83 000 TOULON

SP 17/0080- 1

IDENTIFICATION DES PERSONNES (suite)

(toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'État – art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié).

N°	Personnes physiques :	Nom (en majuscules)	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil	Date et lieu de naissance
	Personnes morales :	Dénomination (en majuscules)	Siège social ²	N° SIREN

DESIGNATION DES IMMEUBLES (suite)

(toute erreur dégage la responsabilité de l'État – art. 8-1 et 9 du décret du 04/01/1955 modifié).

N°	Commune (en majuscules) (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	Numéro de division volumétrique	Numéro de lot de copropriété

¹ Nom (en majuscules), prénom(s) ou dénomination sociale (en majuscules)

² Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
TOULON 2
171 AVENUE DE VERT COTEAU
83071 TOULON CEDEX
Téléphone : 0494039529
Mél. : spf.toulon2@dgifp.finances.gouv.fr**



FINANCES PUBLIQUES

**Maître CABINET IMAVOCATS
23 RUE PEIRESC
BP 80401
83055 TOULON CEDEX**

Vous trouverez dans la présente transmission :

- > Le récapitulatif des désignations des immeubles et des personnes requises ainsi que celles connues de Fidji pour la délivrance des formalités suivi d'un sommaire des formalités publiées et reportées.
- > La réponse à votre demande de renseignements.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N°

8304P04 2023F2497

PERIODE DE CERTIFICATION : du 20/10/2022 au 24/10/2023

REFERENCE DE LA REQUISITION COMPLETEE : 8304P04 2023H2475

IMMEUBLES RETENUS POUR ETABLIR L'ETAT REPONSE

Code	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
137	TOULON	CN 445		21 (A)

(A) Délivrance des formalités liées à l'assise de la copropriété

FORMALITES PUBLIEES

N° d'ordre : 1	date de dépôt : 07/08/2023	références d'enlissement : 8304P04 2023V4753	Date de l'acte : 12/04/2022
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE		
N° d'ordre : 2	date de dépôt : 22/08/2023	références d'enlissement : 8304P04 2023V4984	Date de l'acte : 10/08/2023
	nature de l'acte : 2023V4753 BORDEREAU RECTIFICATIF VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 07/08/2023 Sages : 8304P04 Vol 2023V N° 4753		

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
TOULON 2**

**Demande de renseignements n° 8304P04 2023F2497
déposée le 24/10/2023, par Maître CABINET IMAVOCATS**

Complémentaire de la demande initiale n° 2023H2475 portant sur les mêmes immeubles.

Réf. dossier : 17/0080-1 -LC/SEC/SEC - CT SAISIE SDC 9 xxx

CERTIFICAT

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document(*) qui contient les éléments suivants:

Il n'existe que les 2 formalités indiquées dans l'état réponse ci-joint,

- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande :
du 19/09/2023 au 24/10/2023 (date de dépôt de la demande)

Il n'existe qu'1 formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

A TOULON 2, le 25/10/2023
Pour le Service de la Publicité Foncière,
Le comptable des finances publiques,
Patrice ROISNEL

(*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

Les dispositions des articles 38 à 43 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement, un droit d'accès et un droit de rectification.

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 20/10/2022 AU 18/09/2023

N° d'ordre : 1	Date de dépôt : 07/08/2023	Référence d'enlissement : 8304P04 2023V4753	Date de l'acte : 12/04/2022
	Nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE		
	Rédacteur : M TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON / TOULON au cabinet IMAVOCATS		

FORMALITE EN ATTENTE

Conformément aux dispositions du 2 de l'article 41 du décret du 14 octobre 1955, il vous appartient de déposer une nouvelle demande de renseignements pour connaître le sort des formalités révélées en attente et non régularisées.

N° d'ordre : 2	Date de dépôt : 22/08/2023	Référence d'enlissement : 8304P04 2023V4984	Date de l'acte : 10/08/2023
	Nature de l'acte : 2023V4753 BORDEREAU RECTIFICATIF VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 07/08/2023 Sages : 8304P04 Vol 2023V N° 4753		
	Rédacteur : ME CABINET IMAVOCATS / TOULON		
	Domicile élu : TOULON au cabinet IMAVOCATS		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2023V4984 :

Créanciers					
Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité			
	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE 9 RUE D'ALGER TOULON				
Propriétaire Immeuble / Contre					
Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité			
1	xxx	xxx			
2	xxx				
Immeubles					
Prop.Imm/Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		TOULON	CN 445		21

Montant Principal : 18.912,37 EUR

Date extrême d'effet : 02/08/2033

Complément : En vertu d'un jugement du Tribunal judiciaire de Toulon le 12/04/2022, signifié le 03/05/2022 et certificat de non appel du 16/12/2022 contre la succession de T

CERTIFICAT DE DEPOT DU 19/09/2023 AU 24/10/2023

Date et Numéro de dépôt	Nature et Rédacteur de l'acte	Date de l'acte	Créanciers/Vendeurs/Donateurs/Constituants "Prop.Imm./Contre"/Débiteurs/Acquéreurs/Donataires/Fiduciaires	Numéro d'archivage Provisoire
24/10/2023 D35674	COMMANDEMENT VALANT SAISIE HUI DEJEAN-PIERRET Nicolas TOULON	16/10/2023	SYCO 9 RUE D'ALGER A TOULON xxx	8304P04 S00064

Le présent certificat des formalités acceptées au dépôt et en instance d'enregistrement au fichier immobilier sur les immeubles individuellement désignés dans la demande de renseignements est délivré en application de l'article 2457 du code civil.

Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 3 pages y compris le certificat.